

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 mai 2017

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n° 4

EXPOSE DES MOTIFS

La loi du 26 janvier 1984, notamment en son article 34, dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant également la volonté de la municipalité d'accompagner les jeunes en difficultés dans leur insertion professionnelle et l'intérêt pour la ville d'Essey-lès-Nancy de disposer d'un agent supplémentaire en charge de fonctions polyvalentes d'exécution technique, il est proposé de procéder à la création d'un poste en contrat emploi d'avenir à temps complet.

Par ailleurs, vu les avis favorables émis par les commissions administratives paritaires à l'avancement de grade de plusieurs agents et considérant l'intérêt pour la ville de disposer :

- d'un agent en charge de concevoir, coordonner et mettre en œuvre des projets et activités d'animation et d'encadrer une équipe d'animation, il est proposé de procéder à la création d'un poste d'animateur principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- de deux agents en charge de l'exécution et l'organisation de travaux ouvriers et techniques nécessitant une qualification professionnelle, il est proposé de procéder à la création de deux postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe à temps complet ;
- de deux agents en charge de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux

et du matériel servant directement à ces enfants, il est proposé de procéder à la création de deux postes d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles principaux de 1^{ère} classe à temps complet.

Considérant, par ailleurs :

- le départ en retraite d'un technicien territorial, d'un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et d'un adjoint technique ;
- l'intégration d'un agent contractuel au grade d'adjoint administratif ;
- la titularisation sur le grade d'animateur territorial de trois adjoints d'animation suite à concours ;
- l'avancement de grade de plusieurs agents dans le prolongement de la délibération du 14 mars 2016 ;
- l'arrivée à échéance de plusieurs contrats d'accompagnement dans l'emploi et contrats emploi d'avenir ;
- plus généralement, la refonte de plusieurs cadres d'emplois portant fusion de grades.

il y a lieu de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Il est précisé, par ailleurs, que les postes budgétaires non pourvus seront supprimés lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal, après avis du Comité Technique paritaire.

PROPOSITIONS

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder à la création :
 - o d'un poste en contrat emploi d'avenir à temps complet ;
 - o d'un poste d'animateur principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o de deux postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o de deux postes d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles principaux de 1^{ère} classe à temps complet.
- d'accepter les modifications du tableau des effectifs telles que décrites dans l'exposé des motifs.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la modification du tableau des effectifs sont inscrits au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget primitif 2017.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 18 mai 2017.

Pour Extrait



Michel BREUILLE,
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil Municipal le :	04 mai 2017
- Convocation distribuée le :	04 mai 2017
- Affichage du compte-rendu le :	19 mai 2017
- Affichage du procès-verbal le :	30 juin 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME CADET à MME SIMONNET
- MME COLME à M. LAURENT
- M. ROSSIGNON à M. THOUVENIN
- M. DI TOMMASO à MME SAGET
- MME MATHIEU à M. RIFF
- M. CAUSERO à MME POYDENOT

ABSENTS

- M. PROVIN
- MME LANZI
- M. MARSON

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. GONCALVES

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**